

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellé par des riverains de la rue des Marchandises qui n'en peuvent plus des tapages nocturnes à répétition, à la suite des activités festives qui ont lieu sur le site « CityGate ». Des soirées animées jusqu'aux petites heures avec DJ s'y déroulent chaque week-end, et ce même de façon clandestine. Pour rappel, de nombreuses familles y habitent depuis peu, dans le cadre du projet « Kubon » de « City Dev”.

J'avais déjà par ailleurs été contacté par des habitants à la suite des nuisances que procurait le festival Couleur Café et je m'étais rendu sur place, chez les habitants, pour constater moi-même ces nuisances. Certaines familles ont très mal vécu la présence de cet événement qui s'est déroulé à quelques mètres de chez eux. Des familles avec des bébés, des enfants et adolescents qui devaient étudier.

Je sais que le Bourgmestre est au courant des faits exposés ici car il a été lui-même interpellé. Malheureusement, malgré les promesses tenues, les habitants déplorent un état de fait, aucune amélioration.

Ainsi, j'aimerais savoir quelles mesures supplémentaires va prendre le collège pour assurer un cadre de vie apaisé et limiter au maximum les nuisances et ne pas laisser la responsabilité aux habitants en leur demandant de contacter la police si nécessaire.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que le quartier de Biestebroeck, au sens large du terme, est en pleine mutation. Pour mieux en faire connaître ses atouts et éviter toute occupation négative des lieux abandonnés, les autorités locales ont souhaité encourager les occupations temporaires, ce qu'elles assument.

Ce phénomène s'observe à Anderlecht, comme dans d'autres Communes bruxelloises, au point même que de nouvelles dispositions légales sont prises par la Région pour alléger certaines procédures urbanistiques dans le cas d'occupations temporaires. Faire vivre des lieux laissés en déshérence, y permettre notamment aux jeunes, aux artistes et à toute la culture émergente de s'exprimer, semble au Collège, comme progressiste, un choix politique positif et assumé.

Cela étant, ce même quartier est en évolution constante. La réalité d'hier, une vaste zone inhabitée, n'est plus celle d'aujourd'hui puisque des habitants y vivent maintenant. L'approche doit dès lors évoluer puisqu'il s'agit d'intégrer les enjeux d'une cohabitation harmonieuse entre ces nouveaux habitants et les activités temporaires qui peuvent encore se développer sur des parcelles en attente de reconversion.

C'est pourquoi le Collège est très attentif aux plaintes des riverains de la rue des Marchandises. Certains témoignages indiquent clairement qu'il y a eu des excès sonores de diffusion de musiques depuis le site « CityGate ». Des contacts ont donc été pris avec les différents organisateurs pour limiter au maximum les nuisances, sous peine d'interdiction de leurs activités, notamment en soirée. Cette semaine encore, Monsieur le Bourgmestre-Président a contacté certains organisateurs pour cesser toute diffusion de musique à l'extérieur en soirée. Le Collège fait, quasi en temps réel, le bilan des incidences éventuelles de toutes ces activités festives et culturelles. C'est sur base des informations transmises par les habitants et en ayant pour objectif de protéger leur qualité de vie que le Collège agira encore à l'avenir lorsqu'il s'agira de se prononcer sur des demandes d'autorisation d'organisations d'événements.